C0208

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

COMMENT BIEN GÉRER UNE OPÉRATION AVEC LE CCAG DE TRAVAUX ET LA NORME NFP03-001 ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Piloter efficacement vos chantiers avec les référentiels contractuels

Les missions d'un conducteur d'opérations recouvrent une charge de travail et des responsabilités extrêmement variées selon la nature et la taille de celles-ci. Son métier est de "faire faire" et de contrôler le respect des contrats. Pour mener efficacement cette mission de la préparation du chantier jusqu'à la réception de l'ouvrage, ils doivent maîtriser les dispositions du nouveau CCAG de travaux et de la norme NFP03-001 qui fixent le cadre de travail pour les marchés publics et privés de travaux.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale, monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition amélioration.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les dispositions applicables en matière de marchés de travaux publics et privés
› identifier les points récents du nouveau CCAG travaux
› identifier les spécificités en matière de suivi technique et financier du chantier
› appliquer les procédures de réception
› piloter et suivre efficacement les opérations.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT ou Gwennaëlle MOLINIER, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 11 et 12 mars 2027 - Distanciel
les 5 et 6 juillet 2027 - Distanciel
les 15 et 16 novembre 2027 - Distanciel
les 25 et 26 novembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : **1 490 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel pratique sur le cadre réglementaire des marchés de travaux et les procédures applicables
- la définition des CCAG, le champ d'application
- cerner les intervenants
- les contrôles de l'ANCOLS
- les pièces constitutives du marché et le mode de dévolution
- la consultation : les différents modes de passation, la publicité et la sélection des candidats
- le contrôle des marchés

Le suivi technique du chantier avec le nouveau CCAG de travaux et la nouvelle norme NFP03-001
- vérifier le respect des textes réglementaires d'avant travaux
- l'étape-clef de la préparation
- la préparation du planning détaillé tous corps d'état
- définir les plans d'implantation : selon quels critères ?
- les ordres de service
- la réunion de chantier
- les constats et les attachements
- les intempéries et la modification des délais
- le chantier vert, la gestion des déchets

Le suivi financier et administratif du chantier
- les avances ; les sûretés
- comment traiter les situations de travaux et acomptes ?
- le paiement en cas de sous-traitance ou de groupements
- les pénalités, primes et intérêts moratoires
- comment gérer les travaux supplémentaires ?
- le compte prorata et les dépenses communes

La réception et la fin de chantier
- cerner les procédures de réception
- gérer les réserves de la réception et les désordres post réception
- la retenue de garantie et la caution bancaire
- les effets de la réception
- les documents de fin de chantier : les DOE, DIUO, le DMT
- le solde financier : le décompte final, le DGD
- comment régler les litiges ?
- le contentieux : le mémoire en réclamation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.